

Cotisation – Année 2022

Association Méditerranéenne de Biogérontologie (AMEBIO)

Président : Dr Gérard LIZARD ; Secrétaire : Prof. Sonia OUADI HAMMAMI ; Trésorier : Prof. Pierre JOUANNY

L'AMEBIO est une association à but non lucratif déclarée auprès de la Préfecture de Dijon (France). L'objectif de l'Association est de promouvoir la Biogérontologie qui consiste à mieux connaître les processus biologiques liés au vieillissement et aux maladies liées à l'âge en vue de mieux accompagner les personnes âgées.

L'Association s'adresse aux étudiants et à tous les professionnels concernés par la biogérontologie qu'il s'agisse d'économistes, de juristes, d'administratifs, de personnels soignants (infirmier(e)s, kinésithérapeutes, médecins), de nutritionnistes et de chercheurs.

Cotisation annuelle :

- Etudiant(e) : 10 € (sur justificatifs : photocopie carte étudiant + attestation du Directeur de laboratoire pour les étudiant(e)s en M2 et en Thèse de Doctorat)
- Retraité(e)s : 15 €
- Actifs : 20 €
- Membres bienfaiteurs : 150 €

La cotisation peut être réglée :

1) par chèque libellé à l'ordre de AMEBIO. Ce chèque est à adresser par voie postale à :

Gérard LIZARD (Président AMEBIO), Laboratoire Bio-PeroxiL, Faculté des Sciences Gabriel, 6 Boulevard Gabriel, 21000 Dijon, France

2) ou par virement bancaire, les coordonnées bancaires seront fournies sur demande par le Président (Gérard LIZARD ; gerard.lizard@u-bourgogne.fr) ou le trésorier (Pierre JOUANNY ; pierre.jouanny@u-bourgogne.fr).

Pour les étudiants et retraités, la cotisation permet une participation sans frais au congrès annuel de l'AMEBIO.

A noter que AMEBIO est aussi habilitée à recevoir des dons (Contacter les membres du bureau pour plus d'informations)

Pour le bureau : Gérard LIZARD

Bulletin d'Adhésion 20222

Association Méditerranéenne de Biogérontologie (AMEBIO)

Nom :

Prénoms :

Ou raison Sociale (pour les membres bienfaiteurs) :

Profession et fonction(s) exercée(s):

Adresse :

E.mail :

Téléphone (facultatif) :

Montant de la cotisation réglée :

A noter que les coordonnées des membres de l'AMEBIO permettront de constituer un annuaire.

Merci de préciser si vous souhaitez ou non figurer sur l'annuaire AMEBIO avec les coordonnées que vous aurez indiquées : OUI ; NON (barrer la mention inutile)

Le bulletin d'adhésion doit être joint à votre cotisation. Le statut de membre n'est attribué qu'aux personnes à jour de leur cotisation.